

Maintenance des installations de plomberie des différents sites de la CGSS de la Guyane

Objet du marché	La présente consultation porte sur les missions de maintenance des installations de plomberie des différents sites de la CGSS de la Guyane.
Nomenclature CPV	<u>Objet principal</u> : 50000000 - Services de réparation et d'entretien <u>Objet supplémentaire</u> : 50700000 - Services de réparation et d'installations de bâtiments
Nature et forme du marché	Marché de service Le marché est alloti
Procédure	Marché passé en appel d'offres ouvert, en application des articles R2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique.
Supports de publicité	- Profil acheteur - BOAMP - Journal d'annonces légales locales Dématérialisation complète de la procédure pour la transmission du DCE et pour le dépôt des offres via la plateforme de dématérialisation suivant le protocole interne de l'organisme
Durée du marché	Le présent marché est conclu pour une durée initiale de 1 an à compter de sa notification. Il est reconductible tacitement 3 fois, par période d'un an, sans que sa durée totale n'excède 4 ans.
Prix	Le présent marché est conclu à partie forfaitaire et partie unitaire.
Allotissement	Le marché est alloti en 2 lots distincts : Lot 1 : Cayenne et son agglomération Lot 2 : Kourou et Saint-Laurent du Maroni
Variante et options	Le marché ne comporte pas d'options. Les variantes ne sont pas autorisées.
Contenu du DCE	Le dossier de consultation contient les pièces suivantes : - Le présent Règlement de la Consultation ; - L'Acte d'engagement pour chacun des lots ; - Décomposition du prix forfaitaire (DPGF) : prix du préventive pour chacun des lots; - Bordereau de prix unitaires (BPU) curative pour chacun des lots; - Cadre de réponse pour chacun des lots ; - CCAP : Cahier des clauses administratives particulières commun ; - CCTP : Cahier des clauses techniques particulières pour chacun des lots ; - Liste du matériel pour chacun des lots.
Contenu de l'offre	- L'acte d'engagement complété - Le document doit être dûment rempli, daté par la personne habilitée à engager la société. Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public sera tenu de signer l'acte d'engagement. Toutefois, le candidat peut choisir de le signer dès le dépôt de sa candidature ou de son offre. - Cadres de réponses par lot complété, paraphé et daté - BPU curatif plomberie par lot complété et signé - Liste du matériel pour chacun des lots - DPGF maintenance préventive (par lot) complété et signé - Le relevé d'identité bancaire - Les déclarations de sous-traitances nécessaires le cas échéant - Cahier des clauses administratives particulières paraphé - Cahier des clauses techniques particulières paraphé
Critères de sélection des offres	Le marché sera attribué au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée à partir des critères suivants : 1) PRIX (50%) 2) VALEUR TECHNIQUE (45%) 3) ENVIRONNEMENT ET SOCIAL (5%)
Modalités des visites de sites	Les visites devront obligatoirement être effectuées au plus tard le 8 mai 2026 – les demandes s'effectuent directement via la plateforme acheteur PLACE.
Date limite de remise	Lundi 11 mai 2026 à 12h30 (heure locale)



des plis	
Retrait du DCE	https://www.marches-publics.gouv.fr